



Procès-verbal Comité de Direction

Réunion du :	Jeudi 16 juillet 2020
A :	18h00 en visio-conférence
Présidence :	Monsieur, Daniel ROLET.
Présents :	Madame, Michelle GUERRA-BORGES, Messieurs, Jean-Jacques AUBRY, Didier BONTEMPS, Michel BROGLIN, Jean-Pierre CRETENET, Christian DUBAIL, Gérard FERRAND, Raphaël GERALDES, Christophe GIRARDET, René JOURNOT, Kamel KHELLADI, Daniel MAILLARD, Pascal MARCHETTI, Guy MONNIER, Yves MUTTI, Hubert PASCAL, Jean-Louis SAULCY, Philippe SURDOL.
Excusés :	Madame Liliane ESPITALIER (représentée par Kamel KHELLADI pour tous votes), Messieurs, Thierry CORROYER (représenté par René JOURNOT pour tous votes), Jean-Luc JOUFFROY (représenté par Michelle GUERRA-BORGES pour tous votes), Jean-Daniel HEITZMANN, André SCHNOEBELEN (représenté par Michel BROGLIN pour tous votes),
Participe :	Jérôme POBELLE

Daniel ROLET salue les membres présents, les remercie de leur présence et ouvre la séance à 18h00.

APPROBATION DU PV DU COMITE

PV du Comité de Direction du 30/06/2020

Aucune remarque n'est émise concernant ce PV.

Vote pour : 23
Vote contre : 0
Abstention : 0

Les membres valident le PV du Comité de Direction du 30 juin 2020 à l'unanimité.

1./ CALENDRIER GENERAL SENIORS ET COMPOSITION DES GROUPES D1 A D3

Quatre documents ont été transmis le 12 juillet aux membres du Comité :

- Calendrier General Seniors 2020-2021
- Composition des Groupes 2020-2021 : 1^{ère} et 2^{ème} Div, 3^{ème} Div Secteur Nord, 3^{ème} Div Secteur Sud

1/1. Pôle sportif

Philippe Surdol souhaite apporter quelques précisions sur le schéma du Pôle Sportif suite à la réunion très constructives de la semaine dernière avec les présidents des différentes commissions de ce Pôle Sportif et les techniciens :

- Une commission distincte a été créée concernant le PPF Projet de Performance Fédéral avec Jean-Luc Jouffroy comme président.
- Quelques titres de commissions ont été renommés.
- Les techniciens ont été affectés au sein des commissions en tant que référents.

Philippe Surdol propose d'envoyer prochainement ce nouvel organigramme à l'ensemble des élus. Aucune remarque n'étant faite sur cette présentation, l'architecture de ce Pôle Sportif est validée à l'unanimité.

1/2. Calendrier Général Séniors

Philippe SURDOL souligne que le Calendrier Général a été particulièrement compliqué à établir du fait :

- du début de saison décalé d'une semaine
- des groupes à 13 ou 14 équipes, soit 26 journées de championnat

Il donne la parole au président de la Commission Compétitions Séniors, Christian DUBAIL, pour explications complémentaires ou pour répondre aux éventuelles questions.

Le Calendrier Général est partagé à l'écran,

Christian DUBAIL précise que ce calendrier a été établi au mieux, vu les contraintes, et qu'il a été prêté attention aux jours fériés.

Christian DUBAIL demande aux membres du Comité de statuer sur ce Calendrier Général :

Vote pour : 23
Vote contre : 0
Abstention : 0

➔ **Le Comité approuve le Calendrier Général de la saison 2020-2021**

• **Composition des Groupes D1 à D3 :**

Christian DUBAIL demande aux membres s'ils ont des questions ou remarques sur la composition des groupes de D1 à D3.

Les équipes accédant ou rétrogradant ont été réparties au mieux, en tenant compte notamment des demandes clubs lors des réunions des clubs du mois de mars.

Philippe SURDOL demande aux membres du Comité de statuer sur la composition des groupes de D1 à D3 :

Vote pour : 23
Vote contre : 0
Abstention : 0

➔ **Le Comité approuve la composition des différents groupes de D1 à D3.**

2./ DOSSIER CDA

Cinq documents ont été transmis le 10 juillet aux membres du Comité.

Raphaël GERALDES apporte les commentaires nécessaires à la bonne compréhension des documents.

3 d'entre eux ont été créés et/ou modifiés et doivent être validés par le Comité directeur :

- L'avenant au RI
- Les modalités de classement des arbitres sur deux saisons en raison du COVID-19

Séniors :

Les classements seront effectués à la fin de la saison 2020/2021 en couplant les observations de la saison 2019/2020 et de la saison 2020/2021.

Afin que les arbitres aient au moins une observation lors de la saison 2020/2021, une troisième observation sera faite en D1.

Les observations de D2 et D4 seront terminées dans la continuité de la saison 2019/2020 sur la saison 2020/2021, mais en fonction du temps restant à disposition en fin de saison, une observation conseil à destination des arbitres D2 qui ont été vus en 2019/2020 et qui ne le seront pas en 2020/2021, pourra être faite afin de vérifier leurs qualités pour monter en D1 si leur classement le permet.

Pour les arbitres du groupe D3, les observations seront terminées dans la continuité de la saison 2019/2020 avant le 31/12/2020. Un classement sera effectué à cette date et les premiers de chacun des groupes seront promus dans les groupes D2 pour la fin de la saison et seront observés deux fois afin d'être classés et ainsi pouvoir être promotionnel Ligue en fin de saison. Par contre, ils seront protégés de la rétrogradation sportive. Les arbitres classés de la deuxième à la cinquième place participeront à des play-offs pour la deuxième partie de la saison. Les arbitres participant aux play-offs seront classés au rang dans deux groupes et observés une fois par un observateur fixe. Au minimum les deux premiers de chacun des deux groupes seront promus en groupe D2. Les arbitres de D3 ne participant pas aux play-offs pourront être observés pendant la deuxième partie de saison lors d'observations conseils ou tutorats en fonction de la disponibilité des observateurs.

Concernant les arbitres assistants, les observations poursuivront leurs cours lors de la saison 2020/2021 mais une deuxième observation sera effectuée.

Tout cela se fera en ajoutant au classement une deuxième note théorique et une deuxième note administrative (Moyenne 19/20 et 20/21 pour avoir la note finale).

Jeunes :

Le classement du groupe U18 pour la saison 2019/2020 sera effectué avec les notes théoriques, administratives et pratiques effectuées lors de la saison 2019/2020. Si un arbitre a été observé deux fois, sa note pratique se fera en effectuant la moyenne des deux notes.

Tous les arbitres des groupes U15 et nouveaux arbitres n'ayant pas été observés une fois, la CDA décide de ne pas faire de classement dans ce groupe pour la saison 2019/2020 afin de garantir l'équité sportive entre les arbitres dans ces groupes.

Le classement du groupe Elite pour la saison 2019/2020 sera effectué avec les notes théoriques, administratives et pratiques effectuées lors de la saison 2019/2020. Le classement pratique devait être effectué au rang par deux observateurs fixes, mais chaque arbitre n'ayant pas été observé par le même observateur, la CDA décide de transformer les croix du rapport en note, comme pour les arbitres des groupes U15 et U18. Si un arbitre a été observé deux fois, sa note pratique se fera en effectuant la moyenne des deux notes.

Pour ces groupes d'observations Jeunes, les modalités de classements pour la saison 2020/2021 se feront conformément au règlement intérieur de la CDA.

- Annexe 1 du RI car un motif a été rajouté suite à un oubli la saison dernière : non renvoi fiche de renseignement

Barème de référence des manquements administratifs, ajout code C9.

Code	Cas	Sanctions	Malus
C9	Non envoi de la fiche de renseignement avant le 31 Juillet pour un arbitre renouvellement	/	- 3 points

2 autres documents doivent également être validés :

- le classement des jeunes arbitres afin de pouvoir le publier.
- le RI de la CDA qui est inchangé mais qui doit être approuvé chaque début de saison.

Daniel ROLET demande au Comité de se prononcer sur la validation de ces 5 documents :

Vote pour : 20

Vote contre : 0

Abstention : 3

→ Le Comité valide l'avenant au RI, Les modalités de classement des arbitres sur deux saisons en raison COVID-19, le classement des jeunes arbitres afin de pouvoir le publier, le RI de la CDA (approbation obligatoire chaque début de saison).

3./ COMMISSAIRE AUX COMPTES

Suite au décès de Thierry GIRARDET, Commissaire aux comptes du District, Daniel ROLET a demandé à l'entreprise Actis - audit Conseil Expertise Comptable, de préciser quelle serait la personne désignée pour remplir la mission de commissaire aux comptes.

Actis propose Madame Virginie MEREL.

Vote pour : 23
Vote contre : 0
Abstention : 0

→ Le Comité valide la nomination de Madame Virginie MEREL au poste de commissaire aux comptes du district.

4./ DISCIPLINE

Ce sujet devait être présenté lors du Comité du 16 mars qui a été annulé suite aux mesures de confinement prises le même jour.

Ce sujet se scinde en 2 points, pour lesquels Kamel KHELLADI, président de la commission de discipline apporte les commentaires et explications à deux documents qui sont annexés à ce procès-verbal.

a) Situation à mi saison et comparaison par rapport aux 2 dernières saisons

Kamel KHELLADI précise que le futsal a été pris en compte pour établir ce document, tout en relevant le fait que la saison 2018/2019 a été une saison très compliquée, au vu du nombre de dossiers, et de l'importance d'un certain nombre de dossiers.

Les membres de la commission se trouvent quelques fois en difficultés pour préciser la nature de certains propos, le règlement pouvant être assez vague, et certains propos très proches.

Il est à noter que dans l'ensemble des dossiers traités par la commission de discipline, il n'y a pratiquement plus de dossiers avec interventions extérieures, notamment du public.

b) Résultats de l'observatoire des comportements DTB et Ligue pour la saison 2018-2019

Kamel KHELLADI précise que chaque Centre De Gestion gère son suivi. Une salariée saisi les données puis ensuite des statistiques sont éditées. Actuellement les données sont arrêtées en janvier, sans le futsal et sans prendre en considération les décisions qui ont été prises après le 21 janvier 2020.

5/ QUESTIONS DIVERSES

5/1. Barème financier

5/1. Arbitrage

Il s'agit ici de faire apparaître dans le barème financier plusieurs lignes concernant les indemnités d'arbitrage dans le cadre du futsal. Il n'y a pas de nouveauté, puisque ces indemnités étaient d'ores et déjà en vigueur, puisque décidées par plusieurs commissions des finances.

	Indemnité lors des finales d'une journée (ex : Festival U13) (+6€ par arbitre si absent)	25 + kms
Futsal	Indemnité pour 1 plateau Jeunes	20
	Indemnité pour 1 plateau Séniors	24
	2 plateaux consécutifs : doubler l'indemnité mais ne compter qu'un seul déplacement.	

5/2. Actions techniques 2020-2021

Philippe SURDOL intervient quant aux actions techniques pour la saison 2020 / 2021.

L'an passé l'ensemble des Actions Techniques (fascicule) de la saison avait été validé par le CD. Or à ce jour, il n'est pas finalisé, principalement parce que l'on ne connaît pas la date des rentrées du foot « Jeunes » fixées par la FFF.

Par contre, le Pôle Sportif souhaite faire une seule réunion de rentrée pour l'ensemble des catégories « Jeunes » et « Féminines » sur 3 sites (secteurs Montbéliard/Belfort – Besançon et Haut-Doubs), en invitant une seule personne par club, à savoir le responsable technique ou son remplaçant, afin de respecter les règles sanitaires.

Les dates retenues sont les 4 – 7 et 11 Septembre

De même, les dates des PPF (Projet Performance Fédéral) et des Formations Educateurs initiées par la Ligue sont connues et les clubs en seront informés cette semaine.

Philippe SURDOL propose donc de valider ces Actions Techniques 2020-2021 ultérieurement.

Vote pour : 23

Vote contre : 0

Abstention : 0

5/3. Calendrier général jeunes

Jean-Pierre CRETENET responsable de la section compétitions du pôle sportif, présente le calendrier général 2020/2021 pour les U15 et U18.

Il apporte les précisions suivantes :

La reprise aura lieu le week-end du 13 septembre 2020.

Les finales seniors sont programmées le 26 juin, et celles des jeunes une semaine avant. Sans cela, il y aurait des soucis, avec une coupure trop longue entre la fin du championnat et la finale, et avec les vacances.

Il a été prêté une grande attention aux jours fériés.

Pour finir, Jean-Pierre CRETENET annonce que les groupes seront établis le 18/08

5/4. Visioconférence carte passerelle cdos 25/90

Jean-Jacques AUBRY revient sur une visioconférence à laquelle il a assisté, organisée par les CDOS 25 et 90.

Elle concernait la mise en place d'une carte passerelle, qui est un lien, pour passer, comme son nom l'indique entre sport scolaire et sport en club

Un test a été réalisé sur 3 clubs par département, test qui a été concluant.

La généralisation de ce dispositif devrait être effective à compter de la rentrée

La cartographie nationale « mon club près de chez moi », concerne tous les clubs, et contient un référencement précis des clubs, et avec une grande précision.

Le « Réseau social BE sports » a aussi été présenté, ce réseau se voulant être une synthèse des réseaux sociaux actuels de tous les sports.

5/5. Purges des suspensions

Daniel ROLET annonce qu'il n'y aura pas de neutralisation d'une certaine période dans les sanctions dites « à temps ».

Nous sommes en attente du PV COMEX pour ce qui concerne les autres suspensions.

5/6. Sportissimo

Pascal MARCHETTI rappelle que le bureau a décidé de la participation à cette action du conseil départemental 90. Elle aura lieu le 1^{er} week-end de septembre.

Jawad BELAINOUSSI doit travailler sur ce dossier, afin de préparer cette manifestation.

Suite à une question de Jérôme POBELLE concernant les animateurs du stand du district, Jean-Jacques Aubry rappelle les décisions du bureau du 23 avril 2020.

« A faire :

*Jawad BELAINOUSSI a en charge de réaliser la présentation.
La présence de membres durant ce forum sera vue ultérieurement,
Pascal MARCHETTI adresse la réponse au CDOS »*

6/ INFORMATIONS DU PRESIDENT

6/1. Personnel

La reprise du personnel se fera en présentiel au 17 août 2020. Le 21 août se tiendra une journée du personnel.

Ce sera l'occasion d'intégrer Charlotte GRILLOT au sein du personnel, de mieux se connaître et de préparer le départ d'Etienne THOMAS qui effectuera son dernier jour de travail.

Le travail se fera en 2 temps avec le matin 2 groupes de travail :

- 1 administratif
- 1 technique
- les élus travailleront de leur côté sur les dossiers touchant au personnel.
-

Un repas sera pris en commun avec les Elus et sera l'occasion d'un moment de convivialité

L'après-midi, les salariés travailleront avec les Elus avec un retour sur le travail du matin, et quelques informations apportées par les Elus et un Question/Réponse.

6/2. Distributeurs gels

Une demande de devis a été réalisée auprès de la société Javel Barbizier concernant des distributeurs de gel hydro alcoolique.

Ils seront facturés à 250 euros hors taxes pièce, au lieu de 300 euros, avec 5 litres de gel par distributeurs offerts. Ces 5 litres représentent environ 2.500 passages.

Ces distributeurs auront aussi l'avantage de pouvoir être transportés lors de grosses réunions, telles que réunion de rentrée, assemblée générale etc...

Vote pour : 23

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le comité de direction valide l'achat de 2 distributeurs de gels hydro alcooliques.

La séance est levée à 20h00, le président du district souhaitant de bonnes vacances à tous.

Le Président,

Le Directeur Administratif

Daniel ROLET

J. POBELLE